

Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



Bulletin Municipal d'Informations

Oct 2017

n° 276



VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY
www.saint-laurent-blangy.fr

Infos pratiques



Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h15 à 12h00 et
de 13h30 à 16h00

Tél. : 03.21.50.14.00 / Fax :
03.21.22.16.20

mairie@saint-laurent-blangy.fr

Rue Laurent Gers, 62223 Saint-Laurent-Blangy



PERMANENCES

Monsieur le Maire
vous reçoit sur rendez-vous
lors de ses permanences à
l'Hôtel de Ville chaque semaine.

Contact :
Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00
maire@saint-laurent-blangy.fr

Directeur de publication : Nicolas Desfachelle

Rédacteur et photographe :
Jean-christophe Vanneville

Infographiste : Frédéric Déplanque

Retrouvez toute l'information sur notre site :
www.saint-laurent-blangy.fr



facebook.com/slb62



Rendez-vous sur Facebook

Edito



EDITO Cette édition de Liaisons est une nouvelle démonstration du dynamisme Immercurien.

Un dynamisme entrepreneurial tout d'abord avec l'inauguration des nouveaux locaux de La Poste et la visite de la société Leroy Fishcut, dynamisme humain avec la mise à l'honneur d'une centenaire et d'un couple qui fête ses 65 ans de mariage, dynamisme pour un mieux vivre ensemble, dynamisme en faveur de notre jeunesse. Saint-Laurent-Blangy : une ville qui vit, qui bouge et qui va de l'avant !

Nous vous souhaitons une très agréable lecture de ce nouveau Liaisons !



Sommaire

Vie Immercurienne

- 4 • De vraies pauses déjeuner pour nos enfants !
• Aménagements des écoles
- 5 • Mieux lutter contre les incivilités
• Un bureau de Poste tout neuf !
- 6 • Leroy Fishcut
- 7 • Vive la montagne
• Un enfant, un arbre
- 8 • Bon anniversaire Geneviève !
• Flora et Gustave : 65 ans de mariage !

Dans ma commune

- 9 • Les Récréa'scènes
• Pour une ville propre et sans phytosanitaire
• Je pense à rentrer ma poubelle
• Sécurité aux abords des écoles : C'est aussi l'affaire des parents!
• Préservons notre espace de vie
- 10 • Désormais le PACS, c'est en Mairie
• Etat Civil
• Inscriptions sur les listes Électorales
• A vélo la nuit, l'éclairage c'est vital !

Agendas

De vraies pauses déjeuner pour nos enfants !



Depuis la rentrée scolaire l'école Petit Pont de Bois dispose de son propre point de restauration. Fini le stress du bus pour se rendre à la cantine, oubliées les pertes de temps : La pause déjeuner peut enfin devenir un véritable moment de détente pour les enfants.

Une nouvelle classe a été aménagée dans l'enceinte de l'école afin de libérer l'espace nécessaire à la création de ce point de restauration scolaire et d'accueillir les équipements liés à son fonctionnement.



Aménagements des écoles



Durant l'été les travaux de sécurisation de nos écoles ont été poursuivis et des sas d'accès ont été installés. Afin d'éviter aux parents de subir des intempéries lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants, des abris ont été posés à l'école Petit Pont de Bois ainsi qu'à l'entrée de l'école maternelle Langevin, de la Crèche et du R.A.M.

Mieux lutter contre les incivilités

Ce 3 octobre une convention a été signée Centre Monsieur le Maire et Monsieur André Lourdelle, Procureur de la République afin de permettre l'utilisation du « rappel à l'ordre » par le premier magistrat de la commune.

L'objectif de cette convention est de permettre une détection le plus en amont possible des comportements inquiétants, d'éviter de possibles dérives vers une délinquance réelle et de dé-judiciariser les petites incivilités. Le Maire dispose déjà de compétences de police mais elle se trouvent renforcées et formalisées par cette possibilité de « rappel à l'ordre » désormais actée par la signature de cette convention avec Monsieur le Procureur de la République.

Une sorte de « carton jaune » précise Monsieur le Procureur « avant un éventuel carton rouge judiciaire ».



Un bureau de Poste tout neuf !

C'est en 1978, sous mandat de Monsieur Raoul Thibault, alors Maire de Saint-Laurent-Blangy mais aussi contrôleur des PTT, qu'a été inauguré le Bureau de Poste situé rue du Général Barbot.

Les travaux de modernisation de l'agence de La Poste entamés le 10 mai 2017 ont pris fin en juillet dernier. C'est avec le soutien de la commune, propriétaire des lieux, que le bureau de Poste a été entièrement rénové et restructuré afin de s'adapter aux nouveaux formats du groupe. L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil de la clientèle tant du point de vue de la structure même du bureau que des outils utilisés. Parmi ces outils, le digital (tablettes, etc...) fait son apparition afin d'optimiser la qualité de la prise en charge et de l'orientation des clients.

De nouveaux services sont également disponibles comme la zone « Banque Postale » désormais mise à la disposition des clients. Elle compte 3 bureaux, soit 3 conseillers dont un spécialisé en gestion du patrimoine.

Les nouveaux locaux de La Poste ont été inaugurés ce 6 octobre 2017 en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur Philippe Rapeneau, Président de la Communauté Urbaine d'Arras, de Monsieur Richard Zgrzendek (receveur au bureau de poste Immercurien au

milieu des années 90 et qui a beaucoup collaboré avec Monsieur Jean-Pierre Deleury, alors Maire de la commune), Directeur régional réseau et banque du groupe La Poste et de Monsieur Arnaud Capet, Directeur de secteur à La Poste.



Votre poisson frais à proximité !



Leroy Fishcut est une société spécialisée dans l'élevage, la transformation et le conditionnement de saumon élevé en Norvège mais aussi dans la production de cabillaud et de produits frais de la mer. Installée dans la Communauté Urbaine d'Arras depuis 2005, d'abord à Artoipole puis à Actiparc depuis le 1er juillet 2016, l'unité Immercurienne approvisionne le grand nord de la France, de Brest à Strasbourg. 70 à 90 tonnes de saumon y sont préparées chaque semaine par 80 salariés principalement locaux.

L'entreprise, soucieuse de la qualité de ses produits, joue la carte de l'ultra proximité pour garantir à ses clients, industriels, professionnels de la restauration mais aussi particuliers, une fraîcheur optimum digne du label « Saveurs en Or ». Élevés de l'œuf à l'assiette,

les saumons préparés par Leroy Fishcut évoluent dans des espaces où ils ne sont que 2,5% pour 100% d'eau. Ils prennent le temps de grandir naturellement, 2 ans en moyenne, avant d'être mis en filets sur place, en Norvège, puis d'être expédiés pour être préparés au sein de l'unité Immercurienne.

Dans sa boutique située sur le site de production, au 640 Rue Commios Zone Actiparc (suivre les panneaux), Leroy Fishcut propose aux professionnels comme aux particuliers toute une gamme de produits : du saumon bien sûr mais aussi du lieu noir, de la daurade, du cabillaud, du carrelet, des noix de Saint-Jacques,... Pensez à commander !



Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr

Vive la montagne !



C'est à Bernex que les jeunes Immercuriens pourront cette année profiter des joies des sports d'hiver. La commune, située au sud-est d'Evian-les-Bains et à l'ouest de la Dent d'Oche, dans le département de la Haute-Savoie, est dans un charmant village de montagnes entre lac et sommets.

C'est dans un cadre magnifique que les enfants pourront vivre de fabuleux moments avec leurs camarades et découvrir le plaisir des sports de montagne comme le ski, la luge ou encore les chiens de traîneaux. Autant de merveilleuses aventures et expériences qu'ils n'oublieront pas !

Réunion d'information prévue le jeudi 16 novembre à 18 h 30 à la Base Nautique

Un enfant, un arbre...

L'arbre est un symbole fort de vie et de croissance, c'est pour cela que la Municipalité a souhaité renouveler l'opération « Des enfants, des arbres ». Chaque enfant Immercurien né en 2015 pourra voir son nom apposé sur l'arbre correspondant à ses mois et année de naissance. Les parents désireux d'inscrire leur enfant sont donc invités à remplir puis déposer à l'accueil de la Mairie avant le 10 novembre 2017 le coupon ci-dessous. Le retour de cette opération sera célébré le samedi 25 novembre à 9 h, rue Louise Michel.



Bulletin de participation à l'opération « un enfant, un arbre »

NOM PRÉNOM

Adresse

PRÉNOM DE L'ENFANT

Date de Naissance

Tél. E-Mail

Le

Signature

Bon anniversaire Geneviève !



Geneviève Damiens est née le 5 octobre 1917 à Paris. Revenue dans le Pas-de-Calais à l'âge de deux mois elle passera par Calais, Arras et enfin Saint-Laurent-Blangy.

C'est dès l'âge de 14 ans, après obtention de son Certificat d'Etudes qu'elle commencera à travailler, dans une bonneterie.

Elle rencontrera ensuite Lucien au Parc Vaudry Fontaine alors qu'il promenait le chien de sa soeur. Elle épousera cet Officier d'Etat Civil de la Mairie de Saint-Laurent-Blangy et Lieutenant Commandant des Pompiers de la ville le 3 octobre 1942.

De cette union naîtront 4 filles. Geneviève arrête alors de travailler pour s'en occuper. Elles donneront au couple 4 petits-enfants qui leur donneront à leur tour plusieurs arrière-petits-enfants !

C'est vers l'âge de 60 ans qu'elle découvrira la gymnastique puis elle rejoindra le Club des Aînés jusqu'à ses 80 printemps environ. Aujourd'hui centenaire, Geneviève écoute toujours de la musique, une de ses passions.

Une réception en son honneur a été donnée à l'Hôtel de ville ce 5 octobre, en présence de Monsieur le Maire et en compagnie d'un grand nombre de ses proches.

Flora et Gustave : 65 ans de mariage !

65 ans de mariage ce sont les noces de palissandre, du nom de ce bois exotique originaire d'Inde et d'Amérique centrale. Il y a 65 ans Flora et Gustave Labur se faisaient la promesse de s'aimer toute une vie, toute leur vie : promesse tenue ! Très bon anniversaire à eux et à bientôt pour vos noces de jasmin, de platine, d'albâtre, de chêne, de granit, d'eau !...



Récréa' Scènes : Encore un succès !

Les Récréa' Scènes se terminent déjà après plus de 15 jours de spectacles et d'animations à destination du jeune public. Comme chaque année la Municipalité a misé sur un festival vivant, riche et sans cesse en renouvellement et ce avec un souci de la qualité permanent. Certains spectacles ont d'ailleurs été primés au travers de festivals internationaux.



Pour une ville propre et sans phytosanitaire



Soyons tous acteurs contre les mauvaises herbes ! Ce sont les petits gestes de chacun, en plus du travail déjà effectué par les services techniques de la ville, qui peuvent permettre de lutter efficacement contre la prolifération des mauvaises herbes tout en se passant de produits phytosanitaires. Il appartient donc à chaque citoyen de participer à cet engagement collectif pour une ville toujours plus propre et respectueuse de l'environnement.

Je pense à rentrer ma poubelle !



Il est rappelé que les poubelles doivent être remises le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. Leur présence sur la voie publique ne doit pas excéder une journée, celle du jour de collecte sous peine de quoi elles pourront être reprises, sans information préalable, par les agents du SMAV !

Sécurité aux abords des écoles : C'est aussi l'affaire des parents !



Aux heures d'entrée et de sortie des écoles il est hélas encore fréquent de déplorer des stationnements anarchiques de véhicules à leurs abords (stationnement non justifié sur des places réservées aux personnes handicapées, sur des zones empêchant une circulation sécurisée des piétons, etc...). Hormis la gêne que ces véhicules peuvent occasionner c'est avant tout une question de sécurité pour nos enfants et qui appelle à un peu de bon sens et de civisme, pour le bien-être de tous.

Préserveons notre espace de vie

Alors que nous bénéficions d'un cadre de vie particulièrement privilégié, quoi de plus désagréable que de constater que certains propriétaires de chiens se permettent encore de ne pas ramasser les déjections de leur animal. Cela est d'autant plus anormal que des sachets prévus à cet effet sont disponibles gratuitement à l'accueil de votre Mairie. Le bien vivre ensemble commence souvent par de petits gestes simples, dans le respect de tous.



ÉTAT CIVIL.....

MARIAGES

M. LE BARS Yohan et Mme MARIANNE Aurélie, le 02 septembre 2017

M. DEMANGE Benoît et Mme DENEUVILLE Fany, le 02 septembre 2017

M. LOISON Sloan et Mme TABARANT Cassandre, le 16 septembre 2017

M. DESFACHELLE François et Mme GUICHERD Stéphanie, le 23 septembre 2017

PARRAINAGES

Erwann GRAVE, le 09 septembre 2017

Edène PRUVOST, le 23 septembre 2017

NAISSANCES

Arthur LAMBERT, né le 26 juillet 2017 à Arras

Alix FÉRET, né le 15 août 2017 à Arras

Gabin BEAUDELLOT, né le 21 août 2017 à Arras

Adam BECUWE, né le 22 août 2017 à Arras

Anselme NONQUE, né le 26 août 2017 à Arras

Gaspard COURDENT, né le 26 août 2017 à Arras

Louis SAINT-MARTIN, né le 11 septembre 2017 à Arras

Timaël OUDIN THOMAS, né le 12 septembre 2017 à Arras

Ibrahim BEN IDER, né le 14 septembre 2017 à Arras

Gabriel MARTINVALET, né le 15 septembre 2017 à Arras

Thibault LECLERC, né le 16 septembre 2017 à Arras

Rubben MARESCAL, né le 18 septembre 2017 à Arras

Kylian POUVIER, né le 30 septembre 2017 à Arras

DÉCÈS

Madame CLÈVE Jacqueline, le 06 septembre 2017 à Saint-Laurent-Blangy

Madame veuve HURET née PHILIPPE Raymonde, le 06 septembre 2017 à Saint-Laurent-Blangy

Monsieur MERCIER Michel, le 07 septembre 2017 à Arras

Monsieur HAMELET Jacques, le 08 septembre 2017 à Arras

M. HENRIC Jean, le 21 septembre 2017 à Saint-Laurent-Blangy

Mme veuve ROBILLARD née WILLO Eliane, le 18 septembre 2017 à Calais

Mme veuve VANTORRE née WIEL Mauricette, le 21 septembre 2017 à Saint-Laurent-Blangy

Mme veuve DRUPKA née POZNIAK Stéfania, le 29 septembre 2017 à Saint-Laurent-Blangy

M. THUILOT Lucien, le 8 octobre 2017 à Saint-Laurent-Blangy

M. LIBESSART Fernand, le 29 septembre 2017 à Arras

M. BANDIERA Giovanni, le 1^{er} octobre 2017 à Arras



Désormais le PACS, c'est en Mairie

Vous projetez d'établir un PACS (Pacte Civil de Solidarité) ? Dès le 1^{er} novembre cette démarche ne se fera plus auprès du Tribunal d'Instance mais directement auprès du service Etat Civil de votre Mairie.

Révision des listes Électorales

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune, ainsi que les nouveaux résidents, sont invités à passer en mairie, avant le 31 décembre 2017, pour s'inscrire sur la liste électorale communale munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



A vélo la nuit, l'éclairage c'est vital !

L'association A.D.A.V. (Association Droit Au Vélo) va mener une action de sensibilisation le 21 novembre 2017, de 17h00 à 19h00 rue du Général de Gaulle (face au Lidl). Cette action a pour but de sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être vus sur la route, notamment le soir et la nuit. En effet, si moins de 10% des déplacements à vélo se font la nuit, ils représentent 21% des accidents mortels. Dans le cadre de cette opération, les cyclistes non équipés pourront recevoir un kit d'éclairage.



AGENDA Culturel & Social

Les récré'oscènes Médiathèque Jean-Paul Fleurquin



Jusqu'au 22 octobre : Spectacles originaux et Festival Off. gratuits et sur réservation : mediatheque@saint-laurent-blangy.fr (Objet : réservation récré'oscènes) ou SMS au 06 74 78 29 11

Inscription Resto du cœur Hiver 2017/2018, de 14 h à 17 h

Mardi 24, mercredi 25, jeudi 26 octobre et mardi 7, mercredi 8 novembre. Centre des Resto : 2, bis Rue des Cévennes. Renseignements au 03 21 50 79 58. Un colis de denrées vous sera remis ces jours-là. Accueil chaleureux garanti !

Samedi 4 et dimanche 5 novembre



Association Espace Aquarelle & Peinture. Exposition. De 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Maison du temps Libre, grande et petite salle. Gratuit. Tel. 06 72 69 09 39. espace.peinture.over.blog.com espace.aquarelle.peinture@gmail.com

Mardi 21 novembre de 17 h à 19 h, rue du Général de Gaulle. Opération de l'association A.D.A.V. : A vélo la nuit, l'éclairage c'est vital !

Dimanche 26 novembre 11 h, 40 ans du club Association Club Détente et amitié. Maison du Temps Libre, grande et petite salle. Gratuit. (Broderie, couture, tricot, expositions diverses). tel. 06 11 13 60 37

Mercredi 6 décembre DON DU SANG De 14 h à 19 h, Maison du Temps Libre. Organisé par l'ADOSI

Samedi 11 novembre 99^{ème} Anniversaire de l'Armistice. À partir de 11 h pour le départ en autocar vers les Cimetières britannique et allemand.

11 h 40 - Rassemblement au Monument aux Morts, place de la Mairie.

12 h 00 - Réception offerte par la Municipalité.

Samedi 25 novembre Rue Louise Michel à 9h Opération : «Un enfant un arbre» enfants nés en 2015

Samedi 25 novembre Hôtel de ville à 11h30 Remise des Prix du Concours des Maisons Fleuries 2017

Infos AAS, Cyber-base de Saint Laurent Blangy.

- Un nouvel atelier pour les débutants est proposé les jeudis (15h30 à 17h30) et les vendredis (14h à 16h). Les participants à cet atelier peuvent passer le PIM (Passeport Internet Multimédia) reconnu au niveau national (places limitées).
 - Ateliers tablettes numériques le jeudi de 14h à 15h30.
 - Nouveaux ateliers pour les juniors ouverts à compter de la rentrée de la Toussaint :
 - Le mercredi de 14h à 15h : Initiation à l'astronomie.
 - Le samedi de 14h à 15h : Initiation multimédia.
- Nous contacter : 03.21.07.99.44 ; mail : contact@aaas.asso.fr - Fermé le lundi

AGENDA Sport & Loisirs

TTI Nationale 3 à Jean Zay, à partir de 17 h Samedi 21 octobre : TTI - ASPTT Lille

Samedi 04 novembre : TTI - Jeumont

Samedi 25 novembre : TTI - Rouen

Du vendredi 27 au dimanche 29 octobre Tournoi national individuel

Étoile Sportive, au stade Cuvilly à 15 h Samedi 21 octobre : U15 Ligue - Fonsomme-Fresnoy FC

Dimanche 22 octobre : Seniors A - Sainte-Catherine

Dimanche 5 novembre : Seniors A - Artésien

Samedi 18 novembre : U15 Ligue - Amiens Porto FC

Dimanche 19 novembre : Seniors A - Dourges

Vous recherchez un document pratique ? Un formulaire ? Une fiche d'inscription ? Alors rendez-vous vite sur <http://pratique.saint-laurent-blangy.com> !



Noël des Seniors 2017

Traditionnellement, la période de Noël est propice pour renforcer les liens de solidarité et d'amitié.

Des cadeaux offerts par la Municipalité sont proposés aux habitants de Saint-Laurent-Blangy ayant plus de 65 ans : Un repas de Noël pour les personnes de 65 à 70 ans (qui aura lieu le Dimanche 17 Décembre, au Pré Fleuri à Sainte-Catherine) ou, pour les 71 ans et plus, le repas ou un cadeau de Noël.

Pour bénéficier d'un de ces cadeaux, vous devez remplir le bulletin ci-dessous.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DANSANT du 17/12/2017 (à partir de 65 ans)

NOM PRÉNOM

Date de Naissance Adresse complète

NOM du conjoint ou accompagnant PRÉNOM

Date de Naissance Participation de 25€ si accompagnant immercurien de moins de 65 ans
 Participation de 50€ si accompagnant non immercurien

Adresse (si différente)

Tél. E-Mail

Prendra l'autocar : place de la Mairie (départ 11h45) Square Laurent Cité d'Hervin Chambord

se rendra au Pré Fleuri par ses propres moyens

Ce bulletin est à remettre en mairie auprès de Mme Noé muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile les jeudis et vendredis 26, 27 octobre et les 2, 3, 9 et 10 novembre matin de 9h à 11h30. Un carton d'invitation vous y sera remis.

Le

Signature



BULLETIN D'INSCRIPTION CADEAU PERSONNE SEULE à partir de 71 ans

NOM PRÉNOM

Date de Naissance Adresse complète

Tél. E-Mail

Souhaite bénéficier du cadeau de Noël des Aînés offert par le CCAS

À déposer en Mairie à l'accueil avant le mardi 7 novembre 2017, la distribution se fera le 16/12/2017

Le

Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION CADEAU COUPLE à partir de 71 ans

NOM PRÉNOM

Date de Naissance Adresse complète

NOM du conjoint PRÉNOM

Date de Naissance

Tél. E-Mail

Souhaite bénéficier du cadeau de Noël des Aînés offert par le CCAS

À déposer en Mairie à l'accueil avant le mardi 7 novembre 2017, la distribution se fera le 16/12/2017

Le

Signature